

DEMANDE DE PRIME A LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT

1. ENGAGEMENT A PRENDRE SOLIDAIREMENT PAR LE DEMANDEUR, SON CONJOINT COHABITANT OU SON CONCUBIN ET LE(S) DEMANDEUR(S) EVENTUEL(S) COPROPRIETAIRE(S)

Le/la sousigné(e).....
Né(e) à, le, et son conjoint cohabitant (ou concubin).....né(e) àle.....
Domicilié(s) àrue.....n°.....

Les éventuels copropriétaires
Domiciliés à

→ sollicite(nt) par la présente la prime de 500 euros pour la construction d'une maison d'habitation sise à VAUX-SUR-SURE, rue
cadastrée division section, n°

→ s'engage(nt) solidairement :

- A faire construire le logement en cause selon les plans approuvés par l'Administration communale;
- A consentir à la visite du logement par les délégués du Collège communal;
- A respecter intégralement les dispositions du règlement **notamment l'occupation du logement à construire à titre d'habitation principale.**

Dans le cas contraire, le(s) demandeur(s) s'engage(nt) à rembourser la présente prime de construction.

La prime peut être versée sur le compte n°

Fait à....., le

Signature du demandeur,

Signature du conjoint cohabitant
ou concubin

Signature des éventuels
copropriétaires

2. CERTIFICAT DE LA COMMUNE

Je soussigné, Yves BESSELING, Bourgmestre de la commune de VAUX-SUR-SURE, atteste que le gros-œuvre du bâtiment dont référence ci-dessus est terminé et que les travaux exécutés sont conformes au permis d'urbanisme délivré par le collège communal en date du

Fait à Vaux-sur-Sûre, le

Yves BESSELING
Bourgmestre